

Historique du GCJC.

Présentation

Le GCJC est une association non lucrative ayant pour but de proposer une alternative musicale et culturelle à ce qui passe sur les radios, dans les médias ou les boîtes de nuit. L'association de bénévoles est gérée par un comité de dix personnes et compte une cinquantaine de membres et un local mis à disposition par la municipalité (aujourd'hui, le "SAS" c.f. historique). Nous disposons d'une petite contribution de la ville tous les trois mois, sinon le centre est autogéré par les revenus des soirées (concerts et bar)

Nous vous proposons un petit dossier afin que vous puissiez vous faire une petite idée du GCJC, de "SASgratte" et de la salle de concert.

Historique du GCJC

1980 Delémont bouge

La légitimité du besoin de l'existence d'un lieu de rencontre, salle de concert ou atelier, n'est pas l'exclusivité des jeunes habitants des grandes agglomérations romandes. Les jeunes delémontains, également désireux de voir s'ouvrir un centre autonome dans leur ville, créent le Groupement pour un Centre de la Jeunesse et de la Culture (GCJC) et déposent une pétition de 4500 signatures.

Pendant trois ans, ils organisent à Delémont diverses manifestations ponctuelles : Ils réunissent notamment 1200 spectateurs lors du 1er Festival de groupes de rock jurassiens. Les succès remportés à l'occasion du Festival de chanson française en plein air, lors des animations de la Danse sur la Doux ou encore lors des concerts à la Halle du Château donnent confiance et raison à leurs entreprises. C'est en 1983 qu'ils revendiquent d'urgence "leur" centre durant un pique-nique dans la salle du Conseil de Ville.

1984 Ouverture en juin du centre provisoire au Caveau du Château.

Les élus du Conseil de ville s'engagent par écrit à satisfaire les demandes du GCJC. Une convention d'utilisation du Caveau du Château en qualité de centre provisoire est signée entre le Conseil communal et le GCJC.

Dès son ouverture, le centre séduit par son activité et son cadre. Rapidement, les jeunes y produisent une animation régulière (programmation musicale variée, expositions et réalisations décoratives). Outre l'exercice de leurs qualités d'organisateur, les jeunes font face à leurs responsabilités de gestion et d'animation.

La commission paritaire de la jeunesse est créée cette même année.

1985 Le GCJC demande déjà une meilleure implantation.

Le centre du Caveau est très animé. Des voix s'élèvent pour protester contre son ouverture. Le GCJC édite un premier rapport relatant l'inadaptation du Caveau par rapport aux besoins du centre.

1986 à 1988 Le Caveau développe ses activités

Le centre du Caveau multiplie ses activités (programmation musicale, ateliers de théâtre, local de répétition, d'exposition, lieu de rencontre, bar, collaboration avec d'autres centres romands). Les jeunes du GCJC collaborent également régulièrement avec les services communaux et les autorités. Avant les élections communales, le GCJC reçoit la promesse de la création prochaine d'un centre définitif.

Une première pétition demandant la fermeture du Caveau est lancée par le voisinage

1989 Le succès est reconnu

Victime de son succès, le centre n'est véritablement et définitivement plus adapté à ses activités et ne permet plus de satisfaire aux objectifs du GCJC et aux besoins des jeunes qui le fréquentent et l'animent.

Début du sponsoring : quelques entreprises jurassiennes et romandes soutiennent le dynamisme du centre du Caveau.

1990 le logo

Le rat à casquette et blouson de cuir devient le logo officiel du centre du Caveau. Mais cette même année, le centre du Caveau est menacé de fermeture par la première action en justice suite aux plaintes du voisinage.

1991 Diversification des activités

Les débuts de l'animation cinématographique au Caveau. Le centre du Caveau fête son septième anniversaire et organise une grande fête gratuite. Une première pétition de soutien récolte à cette occasion environ 1500 signatures.

Le GCJC met sur pied de nombreuses réunions (conciliation avec les voisins, séance d'information avec les élus du conseil de ville) et obtient par voie de pétition le soutien d'environ 1000 sympathisants en un week-end.

Un crédit pour l'achat d'une nouvelle installation de sonorisation est accordé par le Conseil de Ville.

Suite à une motion déposée par Combat socialiste (CS), le Conseil communal crée un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités d'implantation définitive, dans un délai de deux ans, d'un Centre de la Jeunesse et de la Culture. Il mandate également la commission paritaire de la jeunesse, pour établir un rapport sur le centre du Caveau et sur les activités du GCJC, ainsi que sur les besoins de la jeunesse delémontaine en général.

1992 Sans réponse...

Le terme de la période fixée est atteint. Les rapports ont été rendus, mais le Conseil communal n'a toujours pas répondu à la motion CS. L'existence du centre du Caveau est plus que jamais en sursis, dans l'attente d'une décision du tribunal de district en charge d'une plainte déposée par le voisinage.

Le GCJC désireux de se faire mieux entendre et comprendre, présente une liste pour le Conseil de Ville aux élections communales. Fort d'un soutien important de la population, le GCJC se voit octroyer quatre sièges au législatif delémontain.

1993 la politique

Le GCJC fait son apprentissage de la vie politique.

Un accord prévu entre les plaignants et la municipalité fixe la fermeture du Caveau à fin 1997.

D'entente avec le Conseil communal, les jeunes élaborent leur propre projet d'implantation définitive du futur centre de la jeunesse et de la culture.

En mars 1996, le projet pour un centre de la culture et de la jeunesse, dans les anciens abattoirs de la ville, comprenant une salle de concert, une salle de cinéma/exposition, des locaux de création et un appartement pour loger les groupes, est accepté par votation populaire à une large majorité. Une opposition est lancée peu après par un collectif de voisin contre l'ouverture du centre. Dès lors, le GCJC avec le soutien de la commune de Delémont entre en procédure juridique contre le collectif d'opposants. De fin 1997 à fin 1998, la jeunesse delémontaines se retrouve à nouveau sans locaux pour maintenir ces activités. A ce jour, l'affaire est toujours en "justice" et nous attendons avec impatience, le règlement de ce conflit et la possession définitive des locaux qui nous sont dus.

1998 le "SAS"

Suite à près d'une année sans locaux (mais non sans activités), le GCJC se voit octroyer par la municipalité une nouvelle fois des locaux provisoires. Il s'agit en fait d'un ancien appartement comprenant un bar et un espace D'J à l'étage supérieur et une salle de concert d'une capacité de 100 places dans le garage de la maison.

Le GCJC peut donc continuer ces activités (concerts, cinéma, soirée ethno...), mais les infrastructures exiguës ne nous permettent pas de programmer des "têtes d'affiche" pour des raisons financières. C'est pourquoi en 2001 nous avons décidé de faire une soirée spéciale appelée "SASgratte" pour l'occasion, avec plusieurs groupes régionaux et un groupe plus connu dans une halle annexe à notre centre.

Un bref bilan

Durant les dix années d'existence du Caveau, c'est dans un espace de 35 m2, que se sont déroulés:

- environ 400 concerts en tous genres
- environ 60 séances de cinéma
- environ 16 expositions d'artistes
- 5 peintures murales
- d'innombrables animations, soirées à thème, réalisations décoratives, animations de rue...

Ce lieu de rencontre et de sortie de nombreux jeunes delémontains et jurassiens a été ouvert environ 900 soirées. Depuis 1998 à nos jours, le "SAS" continu dans la même optique continuant de programmer des soirées concerts, D'J, cinéma, décoration, ethno (accueil d'une communauté avec repas et ambiance).